

RAPPORT D'ACTIVITE



Année 2023

LE MOT DU PRESIDENT

Rapport moral présenté en Assemblée Générale Annuelle

Continuité structurée et financée de ce que fut le FBI Santé Auray, la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays d'Auray (CPTS – PA) a été fondée en janvier 2020 pour porter un projet de santé en cohérence avec ce que nous connaissons de notre territoire.

Reconnue par la signature de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) avec nos partenaires Caisse primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et Agence régionale de santé de Bretagne en décembre 2020, notre CPTS est aujourd'hui dans la 4^{ème} année de sa vie « publique » : l'âge du début de la maturité !

Avec la fin de la période COVID, si l'année 2022 a été celle des rencontres et de l'inter connaissance, l'année 2023 a été celle d'un travail plus didactique. Il s'agissait de commencer à consolider, rédiger et diffuser les réponses que nous voulons mettre en œuvre pour répondre à nos obligations contractuelles et aux défis que nous propose le diagnostic territorial en matière de santé.

Mais 2023 a aussi été l'année de la réalisation d'actions concrètes venant matérialiser nos travaux afin de montrer que notre ambition est l'amélioration par l'action.

Les actions mises en œuvre en 2023

Mission 1 – Accès aux soins

Montée en charge opérationnelle de notre plateforme téléphonique 02 97 29 45 45 et ...

- Du système de **soins non programmés territorial** avec 2 créneaux disponibles chaque jour.
- Du dispositif **accès médecin traitant**
- Participation au dispositif d'**offre de soins estivale** en lien avec l'ARS et la CPAM 56.

Mission 2 – Parcours PluriPro

- Mise en place d'un atelier **Alré'Quilibre** en juin sur la résidence Domitys. Inclusion de 6 patients.
- Participation avec organisation d'ateliers d'équilibre, le 5 octobre, à la **Journée Repérage des Fragilités** portée par la filière gériatrique du CHBA.
- Mise en place d'une **grille de suivi du syndrome de glissement** partagé entre tous les acteurs de l'accompagnement à domicile des **personnes âgées fragiles**

Mission 3 – Prévention

- Portage de la campagne de **vaccination** contre le **virus HPV** en collaboration avec le CHBA auprès des élèves de 5^{ème} des collèges du territoire de la CPTS.
- Organisation de la soirée « **Vaccination des pros** » à la résidence Domitys.
- **Campagne d'information** contre les risques de la **surexposition solaire** par le biais d'affiche et de « flyer » mis à disposition dans l'ensemble des campings et pharmacies du littoral.
- Participation à la journée sur le même thème le 14 juin avec la Ligue contre le Cancer et le CCAS à Carnac.
- Dans le cadre de l'axe **Santé Mentale**, conférence sur le thème de la relation **Soignants – Soignés**.

Mission 5 – Qualité et efficacité des soins

- 23 novembre 2023 : premier **Groupe Qualité Interpro**.
Thème : Accueil et relation avec le patient, quel lien avec le renoncement aux soins ?
- **Cybersécurité** : participation avec prise de parole à la soirée organisée par GCS e-Santé.

Mission 6 – Accompagnement des Professionnels

- Jeudi 7 décembre, premier **Groupe de parole** à l'intention des professionnels de santé du territoire.



Les groupes de travail

Avec une cinquantaine de dates impliquant plus de 50 membres et un total de 403 présences, les réunions de groupes et de sous-groupes de travail sont encore dynamiques pour cette année qui voit ces réunions produire du contenu.

Encore une fois, mission par mission, axe par axe, les comptes rendus viennent prouver que les choses avancent au cours de l'année. Le deuxième semestre verra les choses se concrétiser avec un gros travail de synthèse et la proposition de schéma de parcours ou d'organisation sous forme de logigramme qui seront validés dès la rentrée de septembre au fil des réunions des différents GT.

Ces synthèses sont disponibles en annexe.

L'ensemble des travaux est à disposition des membres via PLEXUS ou auprès du secrétariat.

La vie de l'Association

Conformément aux propositions du bureau et aux décisions du Conseil d'Administration, la CPTS a embauché deux salariés début avril pour assumer les fonctions supports. Il s'agit de :

- Madame Stéphane Lefort au poste de chargée de communication, développement réseau et coordination des groupes de travail.
- Madame Florence Moreau au poste de secrétaire administrative et comptable avec une évolution vers l'appui et la coordination des équipes en position d'effectif.

Les fonctions de coordination sont donc partagées entre les membres du bureau qui assurent la coordination de la menée du projet de santé, et les salariées assurant la coordination et l'animation des groupes de travail ainsi que la coordination des équipes qui mettent en œuvre les dispositifs portés par la CPTS.

Le déroulé de l'année a montré que cette organisation fonctionne bien et que l'option d'investir sur la communication proposée depuis mi 2022 était une bonne orientation.

À ce titre il convient de noter que nombre de CPTS font maintenant également ce choix.

Nous rappelons aussi que ce modèle permet de garder une **gouvernance libérale** non seulement sur la part administrative et de suivi budgétaire, mais aussi et surtout sur le suivi du projet de santé, ses orientations, le choix des solutions et toute l'animation territoriale qui en découle.

Les CPTS sont un outil au service des libéraux qui doit être géré et piloté par des libéraux.

Relations avec les autres CPTS

La CPTS du Pays d'Auray continue de participer aux actions portées par GecoLib' et le Club CPTS.

Sur notre département, nous avons la confiance et le mandat des autres CPTS (Redon, Presqu'île en Mer et Gwened) pour représenter l'exercice coordonné au Conseil territorial de santé du TS4 (vice-présidence), à la Conférence médicale de groupe du GHBA et au Dispositif d'appui à la coordination porté par APS (présidence du CODIR).

Il convient de noter la création :

- De la CPTS du Pays de Ploërmel présidée par Maxime Le Gal avec qui nous avons de très bonnes relations.
- De la CPTS Centre Morbihan avec qui nous avons peu d'échange.

La CPTS Presqu'île en Mer a validé sa dissolution au T3 2023 et il revient à la CPTS du Pays d'Auray de prendre progressivement en charge les professionnels concernés en élargissant son territoire au fil du temps.



Relations avec les autres acteurs et partenaires

L'année 2023 voit se confirmer l'identité de notre CPTS comme représentante de l'offre de soins ambulatoire. Elle est donc sollicitée pour participer à l'ensemble des travaux en lien avec la santé mis en œuvre par les autres acteurs et partenaires.

Nous avons ainsi été présents et actifs au cours des travaux menés par AQTA dans le cadre de la mise en place de son Contrat Local de Santé.

Nous avons également participé aux travaux de la ville d'Auray concernant la santé.

Avec le CHBA, nous participons toujours (rejoint en fin d'année par la CPTS Gwened de Vannes) aux Commissions médicales de Groupe.

Avec l'entité du Pratel, et dans le cadre de sa labélisation « hôpital de proximité », nous avons avancé les travaux qui ont conduit à la rédaction d'une convention signée le 30 janvier 2024.

Plus largement, la CPTS participe à l'ensemble des travaux des filières du CHBA.

La CPTS participe aux travaux de toutes les MSP qui le souhaitent et les accompagne en finançant l'ingénierie et la coordination de certains de leurs projets en cohérence avec le projet de santé et les missions propres de la CPTS.

Projet régionale de santé – PRS 3

Lors des travaux ad hoc en Conseil territorial de santé du TS4, les représentants de la CPTS du Pays d'Auray ont continué de faire valoir la parole et les avis des professionnels de l'offre de soins ambulatoire.

Dossier Soins non programmés et articulation avec le SAS

Peu d'avancées dans ce dossier qui s'est cristallisé autour d'un choix curieux du GCS e-Santé qui impose aux médecins généralistes d'avoir à gérer deux tableaux d'astreinte s'ils choisissent la solution InzeeCare portée par l'inter CPTS de Bretagne.

Il semble que les réticences viennent du pilotage du COPIL SAS 56, notamment de sa composante libérale représentée par la PDSA 56.

Offre de soins en périodes estivale

La période estivale 2023 a été plus calme que les autres années sans souci remonté.

Il convient de rappeler que ce dossier partage quelques points avec le précédent, puisque le gros souci de cette période est l'augmentation du nombre de soins non programmés, d'appels aux urgences, en lien avec l'arrivée des estivants, et l'absence de volonté de la régulation du SAMU – Centre 15 de se servir de notre dispositif disponible derrière le numéro de notre plateforme santé.



... et maintenant ?

Début 2023, Madame Le Fur, directrice de la CPAM 56, nous avait indiqué que pour 2023, elle serait « attentive à la mise en œuvre sans attendre d'actions concrètes (...) ». C'est ce que nous avons fait, conformément à nos engagements en ce sens exprimés dans le rapport moral de 2022.

Il convient maintenant d'aller plus loin.

Pour la première fois depuis 3 ans, nous sommes arrivés à notre dialogue de gestion annuel avec tous les éléments attendus. Le très gros travail de préparation de ce moment important de la vie administrative de notre CPTS a permis de valider nos travaux et d'obtenir enfin des évolutions sur la part variable de notre financement. Nous pouvons ici remercier Mesdames Moreau et Lefort pour l'excellence de leur travail.

Nous disposons désormais d'une dotation pérenne de 350 K euros qui devrait nous permettre de continuer nos travaux tout en apportant des éléments de réponses aux attentes de nos membres.

L'embauche d'une nouvelle ressource dédiée aux parcours, à la coordination des parcours, au lien ville – hôpital et au support des équipes de soins primaires devrait ainsi être possible avant la fin de l'année 2024.

Il s'agira aussi tout au long de l'année 2024 de continuer à mettre en œuvre les dispositifs qui viennent répondre aux attentes des professionnels du territoire en proposant des solutions innovantes, en comblant des failles et en bâtissant des passerelles avec nos partenaires, notamment nos amis hospitaliers.

Pour tous ces dispositifs, nous financerons la fin de l'ingénierie, ce qui inclue le prototypage et la prise en charge de patient avec la réalisation d'effection à leur bénéfice.

Mais nous ne devons pas nous tromper et nous engager dans une voie sans issue. Le financement des CPTS n'a pas été prévu pour cela et en tout état de cause son niveau ne permettra jamais de répondre à toutes les attentes de tous les patients potentiellement éligibles aux solutions que nous proposons.

Cette position que nous défendons depuis toujours est partagée par la Fédération Française des CPTS qui regroupe plus de 450 CPTS et dont nous sommes membres actifs.

Notre proposition maintes fois répétées de travailler en inter CPTS au niveau départemental afin de faciliter le travail avec nos partenaires communs à l'échelle d'un territoire de santé comme le TS4 est aussi promu par la FCPTS. Nous continuerons donc dans ce sens avec les CPTS qui émergent sur notre département, notamment pour ce qui concerne le dossier d'interface entre les SNP des CPTS et le SAS.

Toute l'équipe des professionnels qui anime la CPTS remercie tous les adhérents de la CPTS et nos partenaires institutionnels pour la confiance qu'ils nous montrent.

Tristan Maréchal

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (CPTS) est un outil mis à disposition des professionnels de santé libéraux depuis la loi de Modernisation de la Santé de Marisol Touraine en 2016. Il s'agit de permettre aux professionnels de santé libéraux, acteurs de l'offre de soins ambulatoires, de porter des projets visant à améliorer l'organisation du système de santé pour la part qui les concerne.

Une CPTS se définit autour d'une équipe projet, d'un territoire, d'un diagnostic territorial et d'un projet de santé en regard.

Elle peut passer un contrat avec les autorités de tutelles. Il s'agit de l'Accord conventionnel interprofessionnel CPTS (ACI – CPTS). Ce contrat impose des missions socles, des missions optionnelles et pose en regard un financement conventionnel assuré par l'Assurance Maladie pour une durée de 5 ans.

Ce contrat est national et fait l'objet de négociations entre les partenaires conventionnels que sont les syndicats représentatifs des professions de santé conventionnées, l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé.

La CPTS du Pays d'Auray a vu son projet de santé validé en décembre 2020 et a signé l'ACI CPTS le 17 décembre 2020 avec ses partenaires : l'Agence régionale de Santé de Bretagne et la Caisse primaire d'Assurance Maladie du Morbihan.

La CPTS du Pays d'Auray a décidé dès le début de s'ouvrir à l'ensemble des acteurs « en santé » de son territoire. Elle est donc composée :

- De membres qui sont par nature parties au contrat conventionnel ACI : il s'agit des professionnels de santé conventionnés,
- De professionnels de santé non conventionnés,
- De personnes morales représentantes des partenaires : établissement de santé et médicosociaux,
- De représentants des collectivités territoriales,
- De représentants des usagers.

La CPTS du Pays d'Auray a choisi le modèle associatif comme structure administrative. Son fonctionnement est donc conforme aux associations régies par la loi de 1901.

Une CPTS est un **dispositif de coordination** à l'échelle d'un territoire qui permet de :

- **Fédérer tous les acteurs de santé du territoire**, créer du lien entre les professionnels libéraux et leurs homologues des établissements de santé.
- **Développer des parcours de soins et de santé** pour répondre aux besoins de la population afin d'améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des patients.
- De donner **une identité reconnue** à l'offre de soins ambulatoire à l'intention des autres acteurs de la santé.



Quelles sont les missions principales d'une CPTS ?

Les missions socles obligatoires

Favoriser :

- 1) **L'accès aux soins** des patients :
 - ✓ Améliorer l'accès des patients du territoire à un médecin traitant
 - ✓ Améliorer l'accès des patients aux soins non programmés
- 2) **L'organisation de parcours pluriprofessionnels** autour du patient
- 3) Le **développement** des actions territoriales de **prévention**
- 4) Organiser la réponse aux **crises sanitaires** et aux **situations sanitaires exceptionnelles**

Les missions optionnelles

- 1) Le développement de la qualité et la pertinence des soins
- 2) L'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

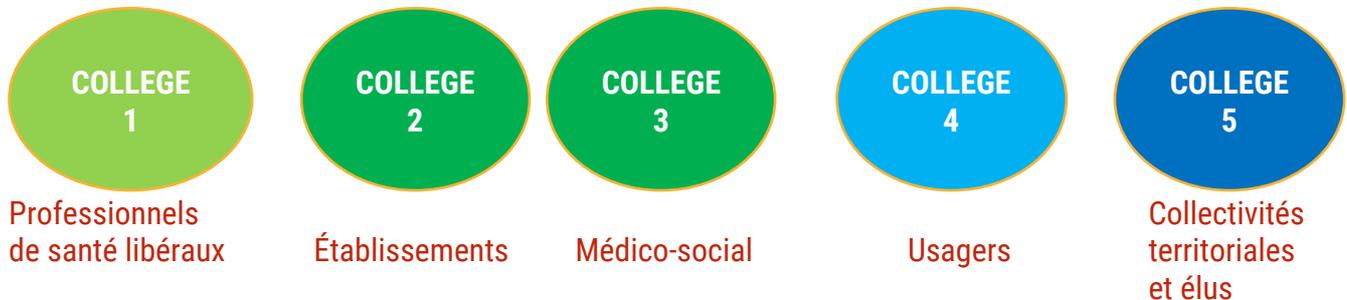
La CPTS du Pays d'Auray

La CPTS du Pays d'Auray est une **association loi 1901** créée en 2020. Le [projet de santé](#) a été validé en 2020, avec la **signature de l'ACI le 17 décembre 2020**. C'est la 2^{ème} CPTS bretonne signataire de l'ACI. Elle s'étend sur 23 communes, soit plus de 80 000 habitants et 600 professionnels de santé (CPTS de taille 3).



Les instances

L'Assemblée Générale



Le Bureau

- Président : Tristan Maréchal, kinésithérapeute, Auray
- Vice-Président : Dr Éric Henry, Médecin généraliste, Auray
- Secrétaire Générale : Valérie Bertrand, IDEL, Brandivy
- Secrétaire Générale adjointe : Renaud Vaubourg, Kinésithérapeute, Auray
- Secrétaire Général adjoint : Dr Éric Ribue, Médecin généraliste, Auray
- Trésorière : Elisabeth Jan, Pharmacienne, Ploemel
- Trésorière adjointe : Agnès Gasnier, Pharmacienne, Auray
- Trésorier adjoint : Michel Guillevin, Représentant des usagers, Auray

Le Conseil d'Administration

Constitué des membres du bureau accompagnés de représentants des autres collèges :

- Béatrice Nicolas, représentant le CHBA
- Nicolas-Pierre Poizat, représentant l'HPO
- Loïc Pimienta, directeur ADN Vannes, représentant les Offreurs de services à domicile
- Laëtitia Mandart, directrice Résidence Domitys Auray, représentant les établissements d'hébergement sénior
- Jimmy Pahun, représentant les élus et les collectivités territoriales

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage suit la mise en œuvre du projet de santé et les actions. Il est composé des élus du Conseil d'Administration, des représentants des collèges non présents au Conseil d'Administration, de toutes les personnes physiques ou morales qui ont accompagné la création de la CPTS au sein de ce COPIL et plus largement de toute personne pouvant apporter une contribution au travail du groupe.



La vie de l'association

- 4 Réunions du CA : 17 janvier, 6 mai, 17 mai, 17 novembre
- 2 Réunions du Bureau : 5 juillet (avec Bureau Presqu'Île en Mer), 5 décembre
- Réunions du Comité de Pilotage : aucune rencontre formelle en 2023
- Une Assemblée Générale annuelle : 17 mai 2023

L'équipe

L'équipe de la CPTS est constituée de deux salariées :

- Madame Stéphane Lefort au poste de chargée de communication, développement réseau et coordination des groupes de travail.
- Madame Florence Moreau au poste de secrétaire administrative et comptable avec une évolution vers l'appui et la coordination des équipes en position d'effectif.

... qui assurent les fonctions supports et l'appui au :

- Bureau qui met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration,
- Conseil d'Administration qui organise la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale

... conformément aux obligations contractuelles et légales faites aux CPTS, en accord avec les statuts et le règlement intérieur de l'association.

L'équipe de la CPTS est de plus constituée de tous les membres qui s'engagent comme « référents » d'un groupe de travail, d'une mission ou d'un thème que l'Assemblée Générale a décidé de développer et porter.

L'ensemble de ces personnes constituent le **comité de pilotage de la CPTS** qui ne s'est pas réuni de manière formelle en 2023, à part lors de l'Assemblée Générale du 17 mai 2023.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE



Florence MOREAU
Secrétaire Administrative
& Comptable

Coordination

Stéphane LEFORT
Chargée de
Communication & Réseau





Le financement

La CPTS est financée par l'Assurance Maladie, par le biais de fonds liés à la signature de l'ACI CPTS avec l'ARS de Bretagne et la CPAM 56, et par les fonds associatifs issus des adhésions.

Ces fonds dédiés aux professionnels de santé libéraux sont à considérer comme des « honoraires autrement » dans un contexte de non revalorisation des actes médicaux au profit de nouveaux modes de financements fléchés sur de nouvelles missions, comme la prévention et la mise en œuvre des grandes orientations de santé publique ou de nouvelles modalités d'exercice, comme l'exercice coordonné.

La CPTS comme tout autre association peut trouver d'autres moyens de financements auprès d'autres partenaires.

Le fonctionnement

La direction de l'association est assurée par **le Conseil d'Administration** et **le Bureau** au nom de l'Assemblée Générale.

La direction de projet et le suivi de la mise en œuvre du projet de santé **est assurée par la présidence** de la CPTS au nom du bureau.

La coordination des groupes de travail est assurée par Stéphane Lefort.

La coordination des équipes sur le terrain est assurée par Florence Moreau.

Chaque groupe de travail, en regard de chaque axe et de chaque mission est normalement doté d'un référent qui assure :

- La cohérence des travaux du groupe avec le projet de santé,
- Les rapports et comptes rendus des travaux,
- Le lien avec la direction de projet.

Ainsi, la coordination de chaque axe est assurée par le référent concerné en lien avec la direction de projet.

Proposer des solutions

Après le temps des rencontres et de l'interconnaissance en 2022, les groupes de travail ont œuvré à répondre aux missions imposées aux CPTS dans le cadre de l'ACI et aux problématiques posées par le diagnostic territorial réalisé lors de la rédaction du projet de santé.

Il convient de préciser que ce diagnostic est régulièrement mis à jour à l'aune des informations fournies par l'Agence régionale de santé et l'ensemble des autres acteurs du territoire.

Calendrier des groupes de travail par mission

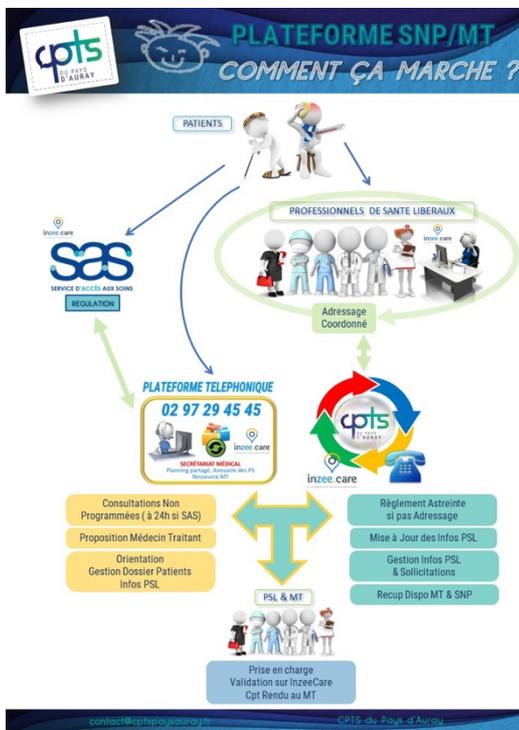
CALENDRIER DES EVENEMENTS 2023														NOMBRE DE GROUPES 49		NOMBRES DE PSL PRESENTS 404	
MS1- Accès aux soins																	
MT / AMELIORATION ACCES MT	09/02/23	10/10/23												NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	2
SNP / AMELIORATION PRISE EN CHARGE SOINS NON PROG	6	5												2	11	NOMBRES DE PSL PRESENTS	11
MS2 Parcours Pluri Pro																	
INSUFFISANCE CARDIAQUE	14/11/23													NB GT 23	NB PS 23		
	10													1	10		
INSUFFISANCE RESPI	02/03/23	06/04/23	11/05/23	25/05/23	01/06/23	08/06/23	15/06/23	22/06/23	04/07/23	14/09/23	28/09/23	16/11/23		NB GT 23	NB PS 23		
	9	3	8	8	6	7	6	7	3	15	5	9		12	86		
PEC PA & Fragiles - HAD	08/03/23	09/05/23	06/07/23	12/09/23	27/11/23	12/12/23	18/12/23							NB GT 23	NB PS 23		
	15	4	8	20	9	24	8							7	88		
ONCOPARCOURS / CANCER DU SEIN	21/03/23	03/10/23	28/11/23											NB GT 23	NB PS 23		
	5	8	15											3	28		
TELEMEDECINE & NUMERIQUE	06/10/23	22/11/23												NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	25
	10	4												2	14	NOMBRES DE PSL PRESENTS	226
MS3 PREVENTION																	
VACCINATION	09/11/23	05/12/23												NB GT 23	NB PS 23		
	22	5												2	27		
DEPISTAGE CANCER DE LA PEAU	21/03/23	03/10/23	28/11/23											NB GT 23	NB PS 23		
	5	8	15											3	28		
SANTE MENTALE	31/10/23	13/11/23	07/12/23	12/12/23										NB GT 23	NB PS 23		
	10	3	4	11										4	28		
ADDICTIONS	16/01/23	07/11/23												NB GT 23	NB PS 23		
	1	10												2	11		
OBESITE DE L'ENFANT	01/02/23	18/04/23	15/06/23	23/06/23	23/12/23	21/12/23								NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	17
	8	7	6	5	7	8								6	41	NOMBRES DE PSL PRESENTS	135
MS4 Gestion de Crise																	
SSE / SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE	13/06/23	19/09/23												NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	2
	6	8												2	14	NOMBRES DE PSL PRESENTS	14
MS5* Qualité & Pertinence Soins																	
QUALITE ECHANGES INTERPROS - RETEX	20/06/23	21/09/23	23/11/23											NB GT 23	NB PS 23		
	5	12	7											3	24		
PREVENTION RISQUES PSY PSY LOCAUX	31/10/23	07/12/23												NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	2
	10	4												2	14	NOMBRES DE PSL PRESENTS	14
MS6* Accompagnement Pros Santé																	
ATTRACTIVITE TERRITORIALE / PS	26/01/23	17/04/23												NB GT 23	NB PS 23		
	10	15												2	25		
FORMATION PS	19/12/23													NB GT 23	NB PS 23	NOMBRE DE GROUPES	1
	4													1	4	NOMBRES DE PSL PRESENTS	4

Synthèse des travaux des groupes par missions et axes

Mission 1 – Accès aux soins

Axe 1 - Accès médecin traitant (AMT)

- Mise en place d'un questionnaire de recueil des disponibilités des professionnels
- Transmission des résultats sous forme d'un tableau au prestataire assurant le fonctionnement de la plateforme téléphonique
- Mise au point d'un protocole de prise en charge des appels téléphoniques dédié à la mission AMT
- Révision régulière et mise à jour des ressources



Axe 2 - Soins non programmés (SNP)

- Mise en place d'un tableau d'astreinte proposant deux créneaux par jour géré par la solution informatique InzeeCare suite au choix de l'inter CPTS de Bretagne
- Décision de financer les astreintes aux médecins volontaires 25 euros par créneaux pris
- Recrutement des médecins
- Accompagnement des médecins dans leur prise en main de l'outil
- La gestion et le suivi des indemnités est assurée par la fonction support de la CPTS

MisAS

Engagement dans l'action mis en œuvre par l'Assurance Maladie relative au renoncement aux soins et aux moyens à mettre en œuvre visant à améliorer la situation.

Suivi Patient (SuiPass)

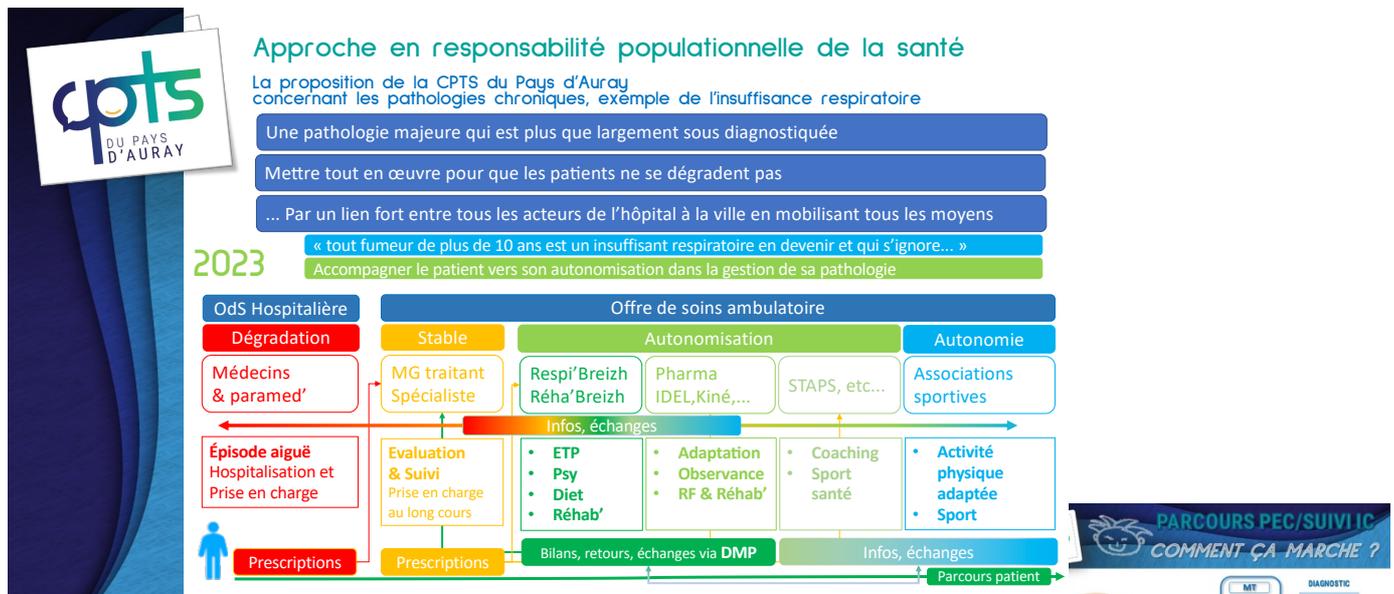
Réflexion autour d'un nouveau service au bénéfice des patients changeant de territoire.

Il s'agit :

- De recenser leur besoin en soins et en professionnels de santé
- De transférer ce besoin et l'information de l'arrivée d'un patient ou d'une famille à la CPTS du territoire concerné
- La CPTS d'arrivée propose une solution répondant à la demande
- Cette proposition est soumise aux demandeurs
- Après acceptation, la CPTS de destination est informée
- Les professionnels concernés sont alors avertis de l'arrivée des nouveaux patients

Mission 2 – Parcours pluriprofessionnels

Réaffirmation pour tous ces parcours de l'inscription de la CPTS du Pays d'Auray dans la démarche de **responsabilité populationnelle** en matière de santé.

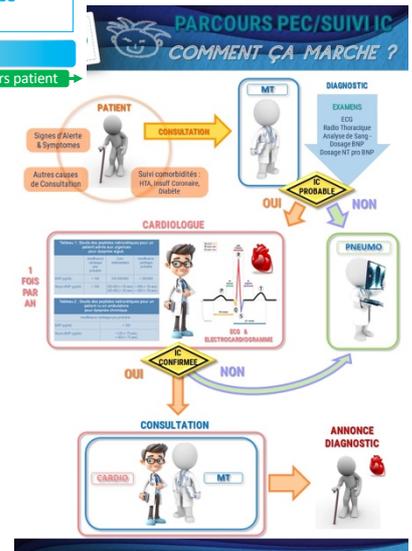


Axe 3 - Insuffisance Cardiaque chronique

- Avancée sur la définition d'un parcours avec un lien ville-hôpital
- Avancée sur la définition d'un programme ETP et retour à l'activité physique conforme aux recommandations de la HAS
- Création d'un Club Cœur et Santé de la Fédération Française de Cardiologie, porté par la CPTS

Axe 4 - Insuffisance Respiratoire chronique

- Définition d'un parcours
- Rédaction d'un programme ETP et programme de retour à l'activité physique dans le but de redémarrer le programme Respi'Breizh
- Réflexion sur la définition d'un programme commun Reha'Breizh avec des ramifications propres à chaque pathologie chronique



Réha'Breizh L'ALLIÉ DE VOTRE SANTÉ

Des Ateliers d'éducation thérapeutique Pour mieux vivre avec votre maladie chronique

CONTACT MANUEL : 06 63 20 04 62 manu.liberow@yahoo.com

- Breizh'Algie Ateliers Douleurs
 - Cardio'Breizh Ateliers Cardio
 - Réspi'Breizh Ateliers Respi
- d'un le

Axe 5 - Prise en charge de la personne âgée fragile ... Parcours « Fragilité »

- Décision d'inscrire les travaux et les solutions dans le cadre de la prise en charge de la fragilité au sens large
- Définition d'un parcours qui commence dès 65 ans
- Mise en avant de l'activité physique adaptée à tous les âges comme moyen majeur du maintien de l'autonomie et de la vie en bonne santé
- Définition et mise en œuvre d'ateliers d'équilibre de type Equibr'Âge en collaboration avec Kiné Ouest Prévention. Cette offre est à disposition des patients du territoire encore autonome et souhaitant consolider leur état. L'orientation est assurée par tous les soignants du territoire au bénéfice de leurs patients. Le financement est assuré par la Conférence des financeurs. La CPTS du Pays d'Auray assure le financement de la coordination.
- Définition et mise en œuvre du projet Alré'Quilibre. Il s'agit d'une offre reposant sur le « aller vers... ». Mise à disposition des établissements médicosociaux et des collectivités territoriales, cette offre propose un bilan multifactoriel (condition physique, psychique, diététique, visuelle, bucodentaire) suivi de 6 séances d'équilibre et d'activité physique adaptée. Les bilans sont adressés aux médecins traitants avec une synthèse pointant les problèmes mis en évidence. Le financement est à ce stade entièrement assuré par la CPTS. Une première session prototype a été réalisée en juin à la résidence Les Voiles Pourpres à Auray.

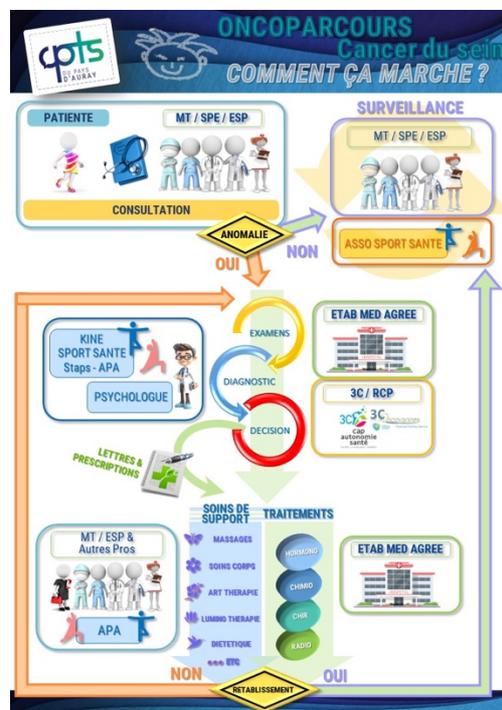
Une séance de l'atelier Alré'Quilibre aux Voiles Pourpres



- Définition d'une grille de suivi du « syndrome de glissement » partagée entre les professionnels des équipes de soins primaires et les salariés des prestataires de services à domicile. Cette grille est mise en fonction dès la fin de l'année 2024 auprès d'une dizaine de patients.
- Lien créé avec les responsables de la filière gériatrique du CHBA au niveau de la chefferie de projet ainsi qu'au niveau des professionnels responsables de la filière en particulier ceux du Pratel.
- Discussion et avancée de la rédaction d'une convention avec l'hôpital de proximité du CHBA site d'Auray.
- Définition du contenu d'une formation à l'intention des salariés des prestataires de service à domicile.

Axe 6 - OncoParcours – Cancer du sein

- Redéfinition de l'axe 6 qui devient OncoParcours avec comme support le cancer du sein tout en s'ouvrant à d'autres options pour la suite quand ce parcours sera opérationnel.
- Définition d'un parcours.
- Définition des soins de support retenu à mettre à disposition en ville.
- Constitution d'un annuaire des ressources avec des professionnels capables d'assurer ces soins de support.
- Réflexion sur les modalités de financement du parcours ambulatoire des patientes pour leurs soins de supports. En plus de la coordination et de la gestion, la CPTS doit-elle financer les soins à titre de prototypage et dans l'attente d'un financement pérenne ?



Axe 7 - Télémédecine & numérique

- Décision de rendre cet axe transversal au service de toutes les autres missions.
- Avancée du dossier avec la CPAM impliquant la CTPS du Pays d'Auray comme Organisme de Référence Télémédecine.
- Reprise et suivi du dossier Cicat'Breizh visant à mettre en place un parcours spécifique concernant les plaies complexes nécessitant un appel à expertise.
- Suivi des travaux du GT OncoPrev – Cancer de la peau pour la partie dépistage précoce des lésions cutanées avec l'appui de la télémédecine et de la télé expertise.
- Suivi des avancées nécessaire au déploiement de la solution Mobil'eTy by Globule pour les équipes inscrites dans le « parcours fragilité ».
- Participation à la soirée du GCS e-Santé concernant la cybersécurité.

Mission 3 – Prévention

Axe 8 - Vaccination

- Participation aux réunions de GecoVax.
- Organisation de la soirée de vaccination des professionnels de santé.
- Co-portage de la campagne de vaccination contre le virus HPV auprès des élèves de 5^{ème} des collèges du territoire avec le CHBA.

Axe 9 - OncoPrev – dépistage du cancer de la peau

- Décision d'orienter l'Axe 9 vers la prévention de tous les cancers avec comme support actuel d'action le cancer de la peau. Ouverture à toute autre prévention à l'intention de tout autre cancer, dès que le parcours et la prévention concernant le cancer de la peau seront en mode « routine ».
- Définition d'un parcours.
- Définition des besoins de formation de professionnels référents, formés, équipés, financés, à disposition des professionnels du territoire.
- Recensement des médecins dermatos ou généralistes avec DU dermatologie. Création de liens.
- Retirage des affiches et flyers concernant le repérage des lésions cutanées et distribution dans les pharmacies et campings du territoire.
- Participation à la journée d'information concernant la surexposition solaire organisée par le CCAS de Carnac et la Ligue contre le Cancer.

Axe 10 - Santé mentale

- Il est rappelé que cet axe concerne à priori ce que la CPTS peut faire à l'intention des patients. Ce sera un point de vigilance. Les actions à l'intention des professionnels seront donc mises en place dans le cadre de la Mission 6 par la suite ; que ce soit pour ce qui concerne les webinaires (formation des professionnels) ou les groupes de parole, la maison des soignants, etc...
- Il est remarqué qu'il peut parfois y avoir des superpositions avec les travaux et missions réalisées dans le cadre de l'axe Addictions
- Webinaires santé mentale à l'intention des professionnels :
 - 26 janvier 2023 : l'addiction
 - 18 avril 2023 : le traumatisme
- Conférence publique :
 - 12 décembre 2023 : la relation soignants – soignés

Au quatrième trimestre, les travaux du GT ont évoqué la possibilité de mettre en place un parcours de sevrage alcoolique en ambulatoire. En effet, il semble qu'il y ait parfois des listes d'attentes et/ou des patients qui ne souhaitent pas faire cette démarche en services hospitaliers au regard du côté très stigmatisant du passage par des services dédiés.

Le dispositif :

- Serait en lien avec nos partenaires : Service addicto du Pratel, EPSM, prestataires externes ?
- Basé sur les professionnels du terrain, dont les compétences sont potentiellement à faire évoluer.
- Le professionnel référent reste évidemment le médecin traitant.

Il est aussi évoqué un axe relatif à la santé au travail et l'accompagnement des travailleurs en difficulté de reprise du travail après un arrêt.

De plus le GT et la CPTS conserve des liens étroits avec les initiatives des libéraux de santé qui sur le territoire de la CPTS envisagent la mise en place :

- D'un site d'accueil pour les femmes et enfants victimes de violences conjugales
- D'un site d'accueil et d'écoute à l'intention des patients
- D'un site d'accueil et d'écoute à l'intention des professionnels dans le cadre de la lutte contre l'épuisement professionnel. Concernant ce dossier, un contact est maintenu avec la CPTS de Redon pour envisager un système de « dépaysement » de la prise en charge des professionnels à fin de confidentialité.

Axe 11 - Addictions

- Partenariat avec la plateforme ETP dans le cadre de l'action Libr'Adict
- Le 23 novembre, GT propose
 - d'axer les actions vers les jeunes avec des conférences thématiques à leur intention. La réalisation des actions pourrait s'appuyer sur les professionnels en MSP. (tabac, TCA, écran, sexualité (?)).
 - De réfléchir à déterminer un parcours Psy qui prendrait en compte chaque acteur, sa temporalité d'intervention, sa spécificité, etc...

SUIVI DE LA FRAGILITE

ATELIER Equilibre Age
PRÉVENTION DES CHUTES & MAINTIEN DE MON AUTONOMIE
Pour bien vieillir
Tous les Mardis de 15h/17h à l'Espad La Sagesse à Brac'h
02 21 32 00 04

Ateliers Patients à Domicile

ATELIER AlréEquilibre
PRÉVENTION DE LA FRAGILITE
Autonomie renforcée par votre professionnelle de santé
Pour vos patients fragiles dès 60 ans

Ateliers Patients en Structure

GRILLE DE SUIVI
OUTIL COLLABORATIF DE SUIVI DE LA FRAGILITE

Mise en place Grille InterPros par PSL

ACCES SOINS

CONTACTEZ LA PLATEFORME AU
02 97 29 45 45

CONTACTEZ VOTRE CPTS
Tel : 02 21 32 00 04
contact@cptspaysauray.fr

VOS SOLUTIONS CPTS

ADDICTIONS

02 97 01 99 43 / 06 96 21 67 17

OBESITE ENFANT

06 59 64 48 95

ATELIERS & ETP

CONTACT MANUEL :
06 63 20 04 62
manu.herrou@yahoo.com

Axe 12 - Obésité de l'enfant ... devient Nutrition

• De nombreuses réunions pour ce GT très actif qui accompagne l'ingénierie et la coordination de l'action Mission Retrouve ton Cap (MRTC) qui concerne l'obésité des adolescent. Cette action est réalisée à la MSP de la Gare. Pour rappel, la CPTS du Pays d'Auray se donne pour mission d'accompagner par le financement et l'accompagnement méthodologique toutes les MSP qui en feront la

demande dans la limite de ses moyens et dans la mesure où les actions sont en cohérence avec les thèmes du projet de santé de la CPTS.

- En fin d'année, le GT en cohérence avec l'évolution du projet de santé décide d'élargir son champ d'action à la nutrition en général.
- Ce groupe trouve sa dynamique grâce à une grande implication des diététiciennes.

Mission 4 – Crise sanitaire

Après échange par mail sur la base des documents contractuels de l'ACI concernant cette mission et les documents supplémentaires transmis par l'ARS, le groupe de travail s'est réuni deux fois pour lancer les travaux.

La CPTS a participé à tous les webinaires et toutes les rencontres d'information avec les partenaires.

Des échanges ont été organisés avec les autres CPTS, notamment la CPTS de Redon.

Un plan Blanc de l'Offre de Soins Ambulatoire a été rédigé.

Il comporte :

- 13 fiches de Références
- 7 fiches de Méthodes
- 3 Fiches ressources avec des annuaires
- 18 Fiches Actions
- 6 Fiches Action – convention avec les communes
- 4 Fiches Action Mission
- Des fiches Action Rapport d'incident
- Des fiches de Retour d'expérience
- Des fiches formations



Ce document a été mis à disposition des autres CPTS du département et se trouve téléchargeable sur le site de la CPTS.

La CPTS du Pays d'Auray a décidé de créer une réserve sanitaire territoriale basée sur le volontariat. Elle est constituée de médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, psychologues, aides-soignantes, etc...

Le fonctionnement du dispositif de crise repose sur une cellule de crise, une cellule de crise psy, des référents territoriaux, des référents par profession. Il est proposé des réponses générales et des réponses spécifiques au regard des risques et des situations spécifiques.

L'organisation étant posée, les actions à faire étant décrite, il convient de former les professionnels qui s'engagent sur ce dossier. Il est prévu à cet égard des formations aux gestes d'urgences pour l'ensemble des membres de la réserves sanitaires et une formation spécifique pour les référent en lien avec l'ARS.

Pour 2024, les objectifs sont :

- De mutualiser les réflexions avec les autres CPTS du territoire en fonction de leur degré de maturité et d'amender le Plan blanc de la CPTS du Pays d'Auray autant que de besoin pour offrir aux autres acteurs une réponse la plus cohérente possible sur l'ensemble du département.
- De former les professionnels.
- De finaliser les conventions avec les partenaires et notamment les communes.
- De réaliser une version électronique du document.

Mission 5 – Qualité et pertinence des soins

Axe 14 - Groupes qualité et échanges interprofessionnel

Les réunions du groupe de travail et les rencontres avec le Dr Chuberre nous ont conduit à valider l'emploi de la méthode proposée par APIMED pour les groupes qualités médecins.
Une liste de thème a été réfléchié et retenue.

Description d'un Groupe Qualité Interpro

Préparation...

- Les GQI sont animés par Yve Chevalier (ancien PU en communication à Rennes)
- Choix d'un thème dans la liste
- Élaboration d'un corpus documentaire
- Diffusion aux inscrits 15 jours avant la date
- Mise à disposition d'une fiche de cas clinique

La jour dit...

- Tour de table, nomination d'un secrétaire de séance
- Validation de la synthèse du GQI précédent
- Présentation du thème et discussion autour des documents proposés
- Présentation des cas clinique sans interruption du participant
- Discussion autour du cas
- Synthèse des débats

Après...

- Rédaction d'un CR de séance et d'une synthèse des échanges
- Partage pour régulation, correction, amendement avec tous les participants
- Validation
- Publication

Les thèmes proposés :

- Travailler en équipe, Pourquoi ? Exercice coordonné
- Partager l'info entre soignants (jusqu'où aller, comment ?)
- Prévenir ou Guérir, comment arbitrer ?
- Conduite à tenir face au patient (agressif ?)
- Lien Ville-Hôpital... vers la fin des cloisons ?
- Patient acteur de sa santé
- Accès direct aux paramédicaux : les limites, les craintes, les freins et les leviers...
- Relations avec le patient
- Quelle info partager avec le patient ? Notion de secret médical, etc...

Les thèmes déjà visités...

- 2023.11.23 GQI – Session 1 : Accueil et relations avec le patient ; quel lien avec le renoncement aux soins.
- 2024.03.28 GQI – Session 2 : Quelles informations médicales partager avec les non médicaux, à commencer par la patient ?



Axe 15 - Prévention du risque psy des professionnels

Maintenir l'accès aux soins est une préoccupation majeure de la CPTS du Pays d'Auray. C'est aussi bien entendu une de ses missions principales et obligatoire. Mais comment maintenir cet accès aux soins sans disposer d'une offre de soins conséquente, permettant de répondre aux enjeux territoriaux ?

Cette question conduit nécessairement à s'interroger sur l'état de santé des soignants avec une évidence : il n'y a pas d'offre de soins sans soignants.

Le GT s'est donc réuni en octobre 2023 avec un questionnaire autour de la santé des soignants. Comment évaluer les risques, notamment d'épuisement au travail ressenti ou vécu par les professionnels de santé du territoire ?

Les rencontres avec les promoteurs de solutions informatiques pour évaluer la santé des soignants ont été exposées. Il s'agit de REUSSYS et PREVANA (InzeeCare).

La CPTS a passé une convention avec Soins pour les Professionnels de Santé (SPS) qui met à disposition 365/24 une ligne d'écoute à disposition des professionnels en difficulté. SPS propose également des séminaires, des webinaires et un ensemble de services que la CPTS promeut auprès de ces membres.

Les réflexions du GT conduisent à proposer la constitution d'équipes territoriales capables de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Dans ce contexte de santé mentale des soignants plus largement de la population, un focus est porté sur le risque suicidaire et la nécessité d'améliorer le repérage des comportements et la prise en charge de ce risque majeur, chez les professionnels de santé comme chez leurs patients.

Il convient de mettre en œuvre les formations nécessaires à l'amélioration des compétences des soignants concernant ce dossier.

Une maison des soignants où l'on pourrait retrouver, accueil, écoute et accompagnement semble être une piste à défricher. Quel endroit, quel moyens financiers, quelles ressources humaines doivent être mobiliser pour répondre à cette nécessité de mise en sécurité des soignants ?

Pour aller dans ce sens, Florence Moreau, secrétaire de la CPTS et coordinatrice des équipes en Effection sur le terrain a bénéficié d'une formation proposée par SPS.

En fin d'année, des contacts sont établis avec deux médecins de Vannes et de Nantes pour l'accompagnement de la création d'un Club Morbihannais « Guérir en Mer ». Il s'agit de proposer aux soignants des temps de répit avec la navigation comme support.

En 2023, Émile Martin, référent du GT Santé Mentale, a proposé :

- Un webinaire sur les addictions
- Un webinaire sur le traumatisme
- Une conférence sur la relation Soignants – soignés avec Alexandra Igui.

Groupe de parole

En transversalité sur plusieurs mission (Prévention et Accompagnement des professionnels), la CPTS du Pays d'Auray a mis en place des groupes de paroles interpro. Ils sont animés par Émile Martin.

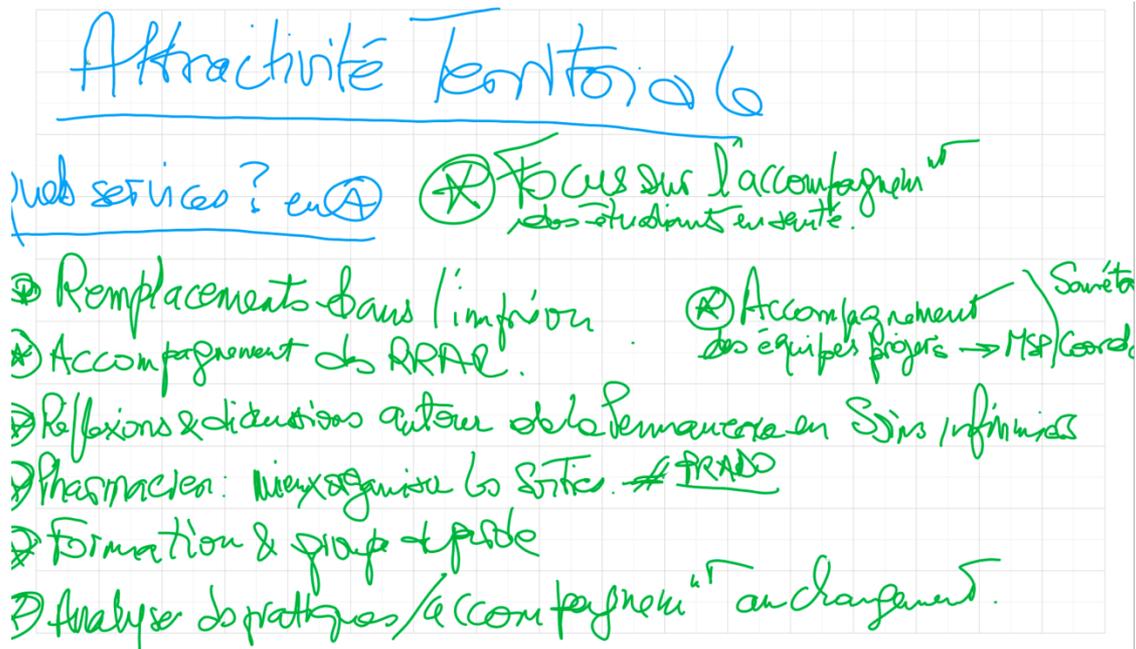
Pas de thématique retenue, mais une charte partagée et respectée bannissant le jugement et sécurisant la parole de chacun avec un engagement fort : ce qui se dit au Groupe de parole reste au groupe de parole.

Le premier groupe de parole s'est tenu le 7 décembre 2023.

Mission 6 – Accompagnement des professionnels de santé

Axe 16 - Attractivité territoriale

Chaque année, au cours de son Assemblée générale, la CPTS se réunit en groupe de travail « Attractivité territoriale » pour réfléchir ensemble sur les dispositifs à mettre disposition des professionnels de santé.



Certains des propositions rejoignent des actions mises en œuvre dans le cadre d'autres missions ou axes (Analyse des pratiques, groupes de parole).

La réflexion sur l'amélioration des sorties et le lien avec les PRADO de la CPAM rejoint la Mission 2 : Parcours, le lien ville – hôpital ou la coordination des ESP convergent vers la nécessité de l'embauche d'une nouvelle ressource humaine au service de toutes ces problématiques.

Les services actifs pour 2023 :

- Kit accueil des nouveaux installés avec inscription et explication du fonctionnement des services et outils de la CPTS
- DASRI
- GQI
- Groupes de parole
- Appui et coordination des équipes projetées dans le cadre de la vaccination HPV

Axe 17 – Formation des professionnels de santé

Cette année, la CPTS a accompagné une formation à l'ETP.



La vie de l'association

L'ensemble de ces actions, réunions des groupes de travail, réalisation des comptes rendus, rédactions des synthèses, proposition des parcours ou des solutions détaillés face aux problématiques a été rendu possible grâce à une vraie dynamique de vie associative.

Ainsi, après une campagne d'adhésion relancée par la plateforme HelloAsso et poursuivi tout au long de l'année avec, dès juin 2023 des visites dans les cabinets assurées par Stéphane Lefort, le nombre d'adhérents est passé de 200 fin 2022 à 250 fin 2023.

En mai 2023, l'Assemblée générale a proposé que l'adhésion devienne permanente avec des frais d'inscription perçus uniquement à l'adhésion pour un montant qui reste inchangé. Dans l'esprit de cette décision, faire partie d'une « communauté » est un engagement qui n'a pas être remis en question chaque année et validé par le paiement d'une nouvelle somme.

Ainsi, seuls ceux qui souhaitent quitter la communauté des soignants le signifient et perdent leur qualité de membres.

Au cours de cette AG, un temps de travail a été consacré à l'évolution des services proposés par la CPTS à l'intention des soignants et comme chaque année, chacun a été invité à rejoindre le ou les groupes de travail l'intéressant.

Avec l'embauche de Stéphane Lefort, chargée de réseau, communication et coordination des GT, La CPTS du Pays d'Auray a amélioré sa communication et ses liens avec l'extérieur. Faire des choses, mettre en place des dispositifs, c'est bien, faire savoir que ces choses existent afin qu'elles bénéficient au plus grand nombre est une étape majeure sans laquelle rien ne se passe.

Notre page LinkedIn est mise à jour régulièrement et possède 492 abonnés fin 2023 en progression de 33%. Une page Facebook a été créée avec une section vidéo sur laquelle sont postées des vidéos relatives aux événements auxquels nous participons ou que nous organisons. Des « capsules » didactiques et thématiques sont en préparation dès la fin 2023 avec mise en ligne au fil du temps.

La communication par mail est revue avec une Newsletter trimestrielle et des flasmal mensuels sous le titre l'Échos de la CPTS et des vidéos sous le titre l'Œil de la CPTS reprenant les actions en cours, l'avancées des travaux et la communication des partenaires en lien avec nos actions.

La CPTS du Pays d'Auray participe aux travaux du Club CPTS porté par GecoLib' et l'inter URPS de Bretagne.

La CPTS du Pays d'Auray est adhérente de la Fédération française des CPTS et participe aux événements qu'elle organise.

La CPTS du Pays d'Auray promeut activement le partage de l'information, la mutualisation des travaux au sein d'une dynamique inter CPTS concernant le territoire de santé 4. Dans ce contexte, l'équipe projet se félicite de la montée en charge de la CPTS Gwened de Vannes, et de la création des CPTS de la Ria d'Étel, Centre Morbihan et Ploermel Cœur de Bretagne avec qui elle espère conserver les meilleurs lien de collaboration et de partage.

En 2023, la CPTS du Pays d'Auray représentait les CPTS du TS4 au bureau du Conseil territorial de santé, au CODIR du DAC APS et la Conférence médicale de groupe du CHBA.

Le président de la CPTS est également suppléant à la CRSA.



Liste des réunions 2023

REM : Agenda complet en annexe.

- | | |
|---|--|
| 030123 Comité de direction (CODIR)
du Dispositif d'appui à la coordination (DAC)
de « Appui aux parcours de santé » (APS) | 040523 COPIL Patients ALD sans Médecin traitant
- CPAM 56
INOVE SSO Cancer du sein
- Hôpital privé Océane |
| 110123 Dialogue de gestion annuel
Vœux CHBA | 050523 GT CLS AQTA |
| 120123 Bureau Conseil territorial de santé (CTS)
du TS4 | 110523 GT CLS AQTA
Assemblée générale du DAC APS |
| 170123 Conseil d'administration de la CPTS | 160523 COPIL SAS 56 |
| 240123 COMOR Contrat local de santé AQTA | 170523 CA CPTS PA
Assemblée générale ordinaire CPTS PA |
| 260123 Conférence médical de groupe du CHBA | 230523 GT CLS AQTA |
| 030223 Commission des usagers du CTS TS4 | 240523 GT CLS AQTA |
| 090223 Bureau CTS TS4 | 250523 Plénière CTS TS4 |
| 280223 Plénière du CTS TS4 | 310523 Dialogue de gestion intermédiaire
Soirée Santé populationnelle CHBA
avec Antoine Malone |
| 010323 Soirée Obésité CHBA | 010623 Webinaire ARS Plan ORSAN |
| 030323 CODIR DAC APS | 060623 Visio ARS Offre de soins estivale |
| 240323 Formation facilitateurs GECO | 080623 CMG CHBA |
| 300323 GT Formation PACTE
et Remise diplôme PACTE CPTS – EHSP | 110623 Point presse Cancer de le peau
avec CCAS Carnac |
| 040423 GT CLS AQTA
Animation GECO CPTS Lorient | 120623 COPIL Hôpital de proximité – CHBA Site Pratel |
| 050423 GT CLS AQTA
CODIR APS | 130623 Commission filière gériatrie CHBA
Visio Groupe dirigeants CPTS de la FCPTS |
| 070423 Webinaire ARS Crise sanitaire | 140623 Journée Prévention solaire avec CCAS Carnac
Déjeuner avec InzeeCare |
| 120423 Plénière CTS TS4 | 160623 Journée Santé des soignants
– La Cité de la Voile – Lorient |
| 140423 Commission des usagers CTS TS4 | 200623 COPIL GecoVax
CHBA Octave |
| 180423 GT prévention Sur exposition solaire
avec CCAS Carnac
Webinaire Santé Mentale | |

- 210623 Journée Anim' ton GECO – Rennes
- 220623 Départ Mme Muzellec – Préfecture Morbihan
- 300623 GT Adaptation de l'offre de soins au vieillissement de la population DAC – CTS TS4
- 030723 CODIR APS
- 040723 Rencontre avec directrice de l'EHPAD La Chartreuse
Rencontre avec Kiné Ouest Prévention – Atelier Equilibr'Âge
Visio offre de soins estivale
- 050723 Bureau de la CPTS et rencontre avec la CPTS Presqu'Île en Mer
- 060723 Assemblée générale GecoLib
- 180723 Visio Offre de soins estivale
- 030823 Déjeuner avec direction EHPAD La Sagesse
- 080823 Visio offre de soins estivale
- 220823 Visio offre de soins estivale
- 010923 Déjeuner Bureau rentrée + Laetitia Mandart (Domitys) et Franck Adrian (pdt CPTS Gwened)
- 070923 Bureau CTS TS4
- 110923 Déjeuner Club Cœurs et Santé Bretagne
- 120923 Plénière CTS TS4
Visio offre de soins estivale
- 150923 Dialogue de gestion DAC APS
- 210923 GT ARS DD56 – Offre de soins dentaires
- 260923 CODIR APS
- 121023 Rencontre Dr Merrien – Club Cœur et Santé
- 191023 GT Ville Santé Prévention
AG Ty Mobil ETP
- 081123 CODIR DAC APS
- 091123 GT Ville Santé Prévention
Soirée Vaccination des libéraux de santé
- 131123 Comité Stratégique CHBA – OdS Ambulatoire
- 141123 Rencontre AQTA – Transports collectifs
- 161123 Bureau CTS TS4
171123 CA CPTS PA
- 211123 CODIR APS
- 281123 AG MMG du Pays d'Auray
- 291123 COPIL GecoVax
- 301123 COPIL patients ALD sans MT
Soirée CyberSécurité GCS eSanté
- 061223 Table ronde Ville Santé Prévention
- 131223 DAC – GT évolution de l'offre de soins au vieillissement de la population
- 191223 Commission de coordination de la filière gériatrique Sud Morbihan Vannes Auray
- 201223 CODIR DAC
- 221223 Visio tension offre de soins hivernale

Nos axes de travail

Accès aux soins	Parcours pluriprofessionnels	Prévention
<p>Faciliter l'accès au médecin traitant et aux SNP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des ressources MG pour l'accueil de nouveaux patients MT - Aller à la rencontre des Pros - Fidéliser les MG aux service SNP de la CPTS - Finaliser le protocole d'orientation - Densifier le lien avec la MMG - Améliorer le recours aux SNP <p>Développer SuiPass</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche Ressource Parcours - Mettre en place lien avec SAS 	<p>Améliorer le lien ville hôpital sur l'insuffisance cardiaque chronique et l'insuffisance respiratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le parcours, diffuser - Alimenter file active Réha'Breizh <p>Améliorer l'accompagnement et la prise en charge des personnes en situation de fragilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser Grille suivi Syndrome de glissement - Former les pros - Mettre en place la coordination des ESP : former et financer <p>Parcours Plaie Parcours Douleur</p> <p>Oncoparcours : Financer les SSO ambulatoires</p>	<p>Vaccination : relancer grippe Plus HPV et pneumocoque...</p> <p>Dépistage du cancer de la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer les actions - Mise en place des professionnels repères : <ul style="list-style-type: none"> o Formation o Équipement o Référencement <p>Prévention Santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au service des usagers • Au service des PSL <p>Prévention des addictions : → Aller vers les jeunes des lycées</p> <p>Prévention : de l'obésité à la nutrition → continuer MRTC : Garde ton Cap</p>
Crise sanitaire	Qualité et pertinence des soins	Accompagnement des professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Partage inter CPTS et harmonisation territoriale - Convention avec CT - MàJ du plan blanc et numérisation - Formation FGSU 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes qualité interpro - Diffusion des synthèses 	<p>Des services pour les pros :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil - DASRI - SI SNP et MT - Formation - Soutien Psy - Remplacement



Bilan Financier 2023

Résultat du dialogue de gestion de janvier 2024

L'année a été riche en travaux et en engagement des membres de la communauté et nous avons réalisé de nombreuses choses comme l'expose les pages précédentes.

Ceci nous permet d'améliorer la part variable de notre financement par l'atteinte d'indicateurs de résultat attendus par nos partenaires.

Par ailleurs, une évolution de l'Accord conventionnel interprofessionnel CPTS a redéfini certaines modalités de financement, notamment celle de la mission 1 en améliorant la ventilation et le montant accordé. De plus un financement supplémentaire unique de type « starter » ou aide au développement a été accordé aux CPTS ayant signé leur premier contrat en 2020-2021, ce qui était le cas de la CPTS du Pays d'Auray.

Au total notre financement pour l'année 2023 se monte à 369 404 euros.

Ce montant devrait être une base de référence pour le budget prévisionnel 2024, ce qui nous permet d'envisager l'embauche d'une troisième personne dédiée aux besoins des professionnels de santé en exercice et au lien avec les établissements de santé du territoire.

Cette perspective est consolidée par les réserves de trésorerie proche d'un exercice financier.

Ce niveau de trésorerie est liée à la montée en charge progressive depuis 3 ans qui ne nous a pas conduit à consommer tout le financement annuel, à l'évolution régulière à la hausse du financement des CPTS qui n'a pas permis de poser des budgets prévisionnels au regard de financements dont nous ignorions l'existence, du départ de notre précédente salariée et d'un fonctionnement pendant plus d'un trimestre en 2023 sans masse salariale.

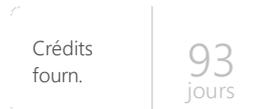
Au total, la situation est saine, la gestion est prudente et permet d'envisager le financement des projets attendus.

Résultat 2023 & indicateurs financiers (abstracts – source Ouest Conseil)

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

2023

• Votre association en quelques chiffres



Page 6

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

2023

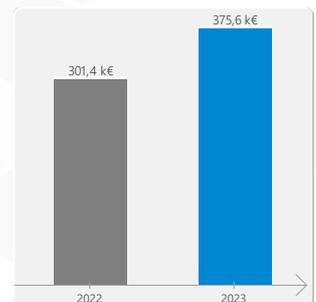
• Produits d'exploitation

2023	375 596 €
2022	301 402 €



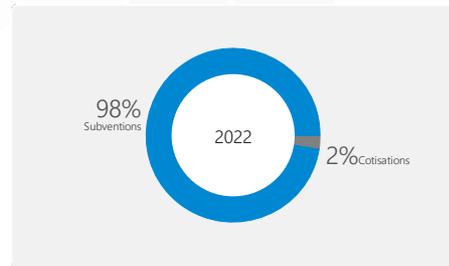
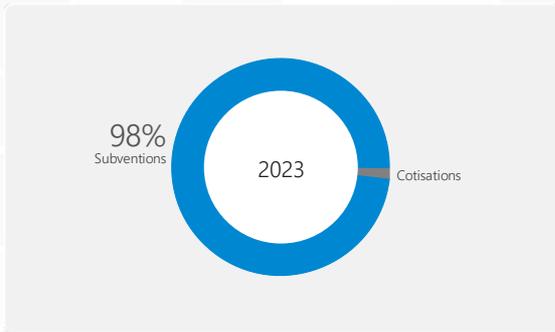
+24,6%

+74 194 €



Page 10

• Ressources associatives



Les subventions (financement structurel) représentent 98% des ressources de l'association, comme en 2022. Les cotisations sont en baisse de 16.5%. Depuis 2022, la plateforme Helloassoc est utilisée pour la perception des cotisations.

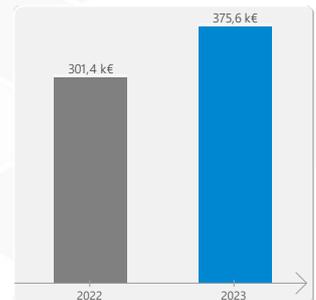
• Produits d'exploitation

2023	375 596 €
2022	301 402 €



+24,6%

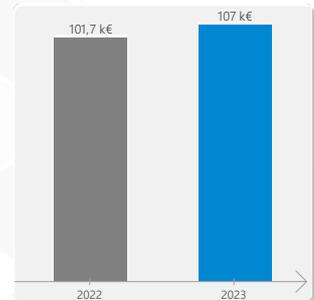
+74 194 €



• Charges de fonctionnement

2023	107 011 €
2022	101 731 €

% Produits
28,49%
34,19%



+5,2%

+5 280 €

Produits d'exploitation : +26,2%

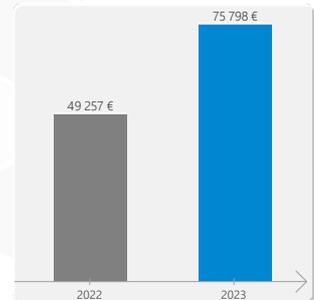
• Charges externes (Détail)

	2023	2022	Évolution	
Fournitures consommables	1 187 €	656 €	+531 €	+80,9%
Sous-traitance	66 003 €	58 804 €	+7 199 €	+12,2%
Locations, Charges locatives	18 997 €	20 915 €	-1 918 €	-9,2%
Entretien, Réparations	178 €	75 €	+103 €	+137,3%
Primes d'assurance	1 081 €	1 050 €	+31 €	+3%
Intermédiaires et honoraires	8 779 €	9 070 €	-291 €	-3,2%
Informations et communications	1 889 €	3 226 €	-1 337 €	-41,4%
Déplacements, Réception	4 610 €	5 360 €	-750 €	-14%
Frais postaux, Télécom.	2 538 €	1 924 €	+614 €	+31,9%
Frais bancaires	216 €	213 €	+3 €	+1,4%
Autres services extérieurs	1 534 €	437 €	+1 097 €	+251%
TOTAL	107 011 €	101 731 €	+5 280 €	+5,2%

• Charges de personnel

2023	75 798 €
2022	49 257 €

% Produits
20,18%
16,55%



 **+53,9%**

+26 541 €

Produits d'exploitation : +26,2%

En 2022 : L'unique salariée Lucie Bousseaud fut présente sur l'année complète. Elle était arrivée en avril 2021. Rupture conventionnelle en 01/23.
En 2023 : Pas de salariés entre février et mars 2023. Arrivée de deux salariées en 04/2023 aux postes de chargée de communication et réseau et secrétaire administrative et comptable.

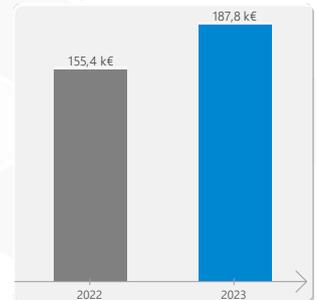
• Synthèse des charges de personnel

	2023	2022	Évolution	
Salaires bruts	55 597 €	36 326 €	+19 271 €	+53,1%
Charges sociales	19 821 €	12 821 €	+7 000 €	+54,6%
Taux de charges sociales	35,65%	35,29%	+0,4	
Autres charges du personnel	380 €	110 €	+270 €	+245,5%

• Charges d'exploitation

2023	187 752 €
2022	155 362 €

+20,8% +32 390 €

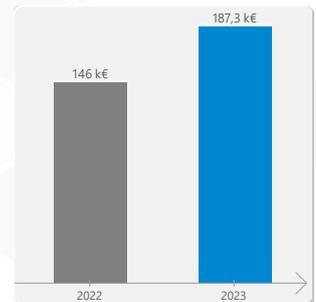


Page 17

• Résultat de l'exercice

2023	187 274 €	% Produits	49,86%
2022	146 040 €		49,08%

+28,2% +41 234 €



Produits d'exploitation : +26,2%

Page 20

• **Compte de résultat**

	2023	2022	Évolution
Ressources associatives	375 594 €	297 575 €	+26,2% ↑
Chiffre d'affaires	0 €	0 €	→
Transferts de charges	0 €	3 827 €	
Reprises sur provisions	0 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	2 €	0 €	
Total des produits d'exploitation	375 596 €	301 402 €	+24,6%
Achats consommés	0 €	0 €	→
Autres achats et charges externes	107 011 €	101 731 €	+5,2%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	326 €	226 €	+44,2%
Charges de personnel	75 798 €	49 257 €	+53,9%
Reportes en fonds dédiés	0 €	0 €	
Dotations aux amortissements	4 616 €	4 108 €	+12,4%
Dotations aux provisions	0 €	0 €	
Autres charges d'exploitation	2 €	40 €	-95%
Total des charges d'exploitation	187 752 €	155 362 €	+20,8%
Résultat d'exploitation	187 843 €	146 040 €	+28,6%
Résultat courant	187 843 €	146 040 €	+28,6%
Résultat exceptionnel	-570 €	0 €	
Résultat de l'exercice	187 274 €	146 040 €	+28,2%

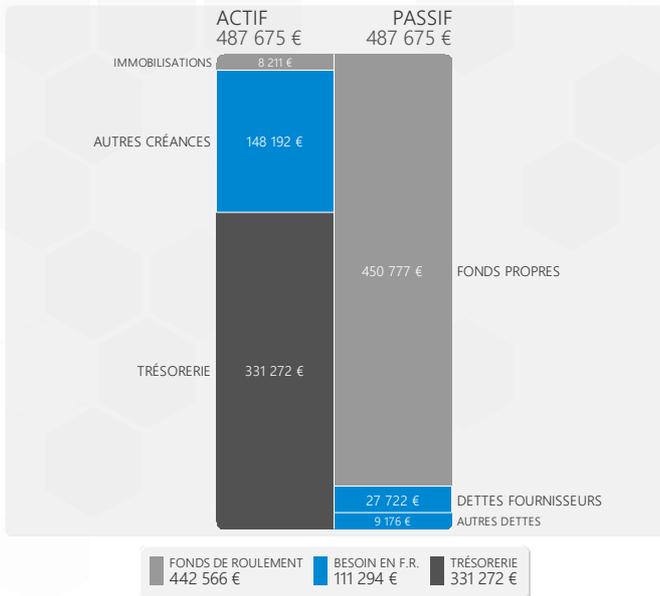
Page 22

• **Ratios d'activité (%)**

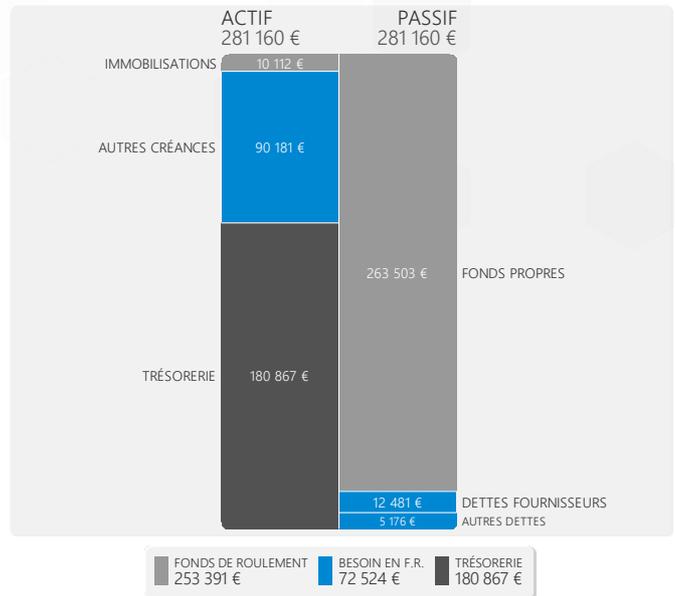
	2023	2022
Produits d'exploitation	375 596 € 100%	301 402 € 101,29%
Charges de fonctionnement	107 011 € 28,49%	101 731 € 34,19%
Impôts et taxes	326 € 0,09%	226 € 0,08%
Charges de personnel	75 798 € 20,18%	49 257 € 16,55%
Dotations aux amortissements	4 616 € 1,23%	4 108 € 1,38%
Résultat d'exploitation	187 843 € 50,01%	146 040 € 49,08%
Résultat courant	187 843 € 50,01%	146 040 € 49,08%
Résultat exceptionnel	-570 € -0,15%	0 € 0%
Résultat de l'exercice	187 274 € 49,86%	146 040 € 49,08%

Page 23

• Bilan au 31/12/2023



• Bilan au 31/12/2022



Page 31

• Évolution structurelle

	2023	2022	Évolution
Fonds de roulement	442 566 €	253 391 €	+74,7%
Excédent / Besoin en F.R.	111 294 €	72 524 €	+53,5%
Trésorerie	331 272 €	180 867 €	+83,2%

Page 32

L'année 2023 a permis à l'association de continuer de poursuivre son activité, par le biais de différentes missions et projets. Les subventions d'exploitation et la bonne maîtrise des charges d'exploitation ont permis de dégager un excédent de 187 274€.

Conclusion

À l'opposée d'autres équipes et d'autres projets dotés de dynamiques différentes et forte de son implantation ancienne sur le territoire, l'équipe projet de la CPTS du Pays d'Auray a décidé d'ouvrir toutes ces missions et de faire progresser tous ces axes de travail.

Pour chaque thème proposé par l'Accord conventionnel interprofessionnel, il a été trouvé une problématique territoriale et autant que possible, une solution a été élaborée en regard.

Cela peut paraître parfois un peu brouillon, un peu trop dense, voire un peu trop téméraire.

Mais, après le temps de l'interconnaissance, puis de la construction des solutions, le temps de la mise en œuvre est arrivé. Nous tenons le cap et avançons peu à peu.

Pour continuer d'aller de l'avant et réussir ce grand défi...

- Il convient de créer des liens avec ceux qui peuvent orienter les patients vers les solutions. Pour cette raison, la CPTS du Pays d'Auray a misé sur « l'aller vers » en partant à la rencontre des professionnels du territoire, c'est le travail de Madame Lefort.
- Il convient d'être en appui, au service des professionnels de santé qui assument la réalisation des actions auprès des patients et usagers de notre territoire, c'est le travail de Madame Moreau. Ce sera aussi bientôt le travail de notre prochain salarié chargé de parcours.
- Il convient de partager encore plus avec nos partenaires et collègues du secteur hospitalier ; c'est ce que nous faisons quand nous signons une convention avec l'Hôpital de Proximité du Pratel.

Il n'est de succès que de réussites partagées, que de défis relevés ensemble.

En faisant communauté, nous espérons abattre les murs de la méconnaissance et parfois de la défiance.

Le chemin est encore long, mais nous sommes déjà en route.

Les excédents de budgets cumulés sur les 3 premiers exercices permettent d'envisager des investissements. Les orientations seront données par l'Assemblée générale sur la base des travaux des groupes en accord avec le projet de santé.

Le projet d'une « maison de la santé » ouverte à l'ensemble des acteurs en santé du territoire porté depuis toujours par l'équipe projet de la CPTS du Pays d'Auray et partagée avec le CHBA dans le cadre notamment de son SDIA pourrait voir le jour sur la base d'investissements consentis dans ce cadre par les deux parties dès 2024.

Toute l'équipe projet, tous les membres impliqués dans les travaux de la CPTS remercient tous ceux qui acceptent de travailler avec eux, dans la confiance et le partage, au service d'une meilleure santé pour tous.